

# Faut-il disqualifier Mennel ?

**OUI**



MARC MENDU

« **LES EXCUSES** de Mennel ne sont pas sincères, c'est un revirement de circonstance et d'intérêt, parce que cette polémique bouleverse tous ses plans. Nous maintenons notre demande de disqualification immédiate et sans appel.

» Mennel est un mauvais exemple, sa conduite n'est vraiment pas un modèle, et il serait dangereux qu'elle devienne l'égérie de milliers de jeunes. Car sa prestation avait de quoi séduire samedi dernier. C'est une très jolie fille, une très belle

## Sammy Ghozlan

PRÉSIDENT DU BUREAU NATIONAL DE VIGILANCE CONTRE L'ANTISÉMITISME (BNVCA)

artiste qui chante très bien. Sauf qu'elle n'est pas entrée dans cette compétition pour devenir chanteuse, mais pour faire du prosélytisme, orienté, dirigé et très malin, y compris dans le couplet en arabe qu'elle a rajouté à sa chanson samedi soir.

» Nous considérons que le personnel chargé des sélections aurait dû faire preuve de plus de rigueur afin que ce jeu ne serve aucune propagande ni aucun complotisme. Cela n'a pas sa place dans un concours de chant et cette affaire devrait être du ressort de l'Etat et non d'une association comme la nôtre. Nous avons d'ailleurs sollicité l'intervention du Conseil supérieur de l'audiovisuel et du ministère de la Culture. »

PROPOS RECUEILLIS PAR C.M.

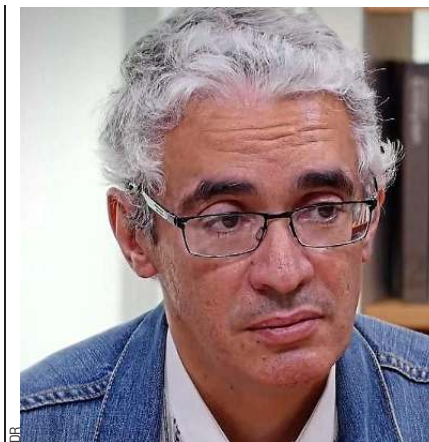
« **ELLE N'EST PAS ENTRÉE DANS CETTE COMPÉTITION POUR DEVENIR CHANTEUSE, MAIS POUR FAIRE DU PROSÉLYTISME, ORIENTÉ, DIRIGÉ ET TRÈS MALIN** »

« **THE VOICE** »  
TF 1 n'a toujours pas décidé si la jeune chanteuse devait quitter l'émission à la suite de messages complotistes sur les réseaux sociaux.

**LA QUESTION QUI FÂCHE**

PAR CHARLOTTE MOREAU

**C**e jeudi, les excuses de la jeune candidate n'avaient pas éteint la polémique. Au point que TF 1 n'a toujours pas pris de décision quant au sort de l'étudiante de 22 ans, accusée de complotisme après des messages postés sur sa page Facebook en 2016, à la suite de l'attentat de Nice. Quel que soit son arbitrage, TF 1 sera critiquée. Par les partisans de la disqualification comme par ceux du maintien, qui menacent de boycotter le puissant télécrochet de la chaîne si Mennel en est exclue. Il va pourtant falloir trancher et décider de l'avenir de cette jeune femme, qui devait être l'un des visages phares de cette septième saison. Et dont seul le talent fait consensus.



**NON**

## Akram Belkaïd

ESSAYISTE, AUTEUR D'« ÊTRE ARABE AUJOURD'HUI »

« **MENNEL A CLAIREMENT** tenu des propos inacceptables. Mais elle s'en est excusée. Ne sait-on plus pardonner ? Vu son âge, vu l'ambiance générale dans ce pays qui a besoin de s'apaiser un peu, faisons l'économie de cette polémique, en permettant à cette jeune femme de continuer *The Voice*.

» Réapprenons à être indulgent, à garder notre calme et à nous mobiliser pour les causes vraiment importantes.

» C'est une gamine, pas une responsable politique, une chercheuse ou une universitaire. On ne va pas se mettre à fouiller le passé de tout le monde comme s'il s'agissait à chaque instant de nommer un juge à la Cour suprême des Etats-Unis.

» On a l'indignation facile et sélective dans ce pays. On se déchaîne sur cette jeune femme parce qu'elle porte le voile, qu'elle a chanté partiellement en arabe, le symbole était si beau... Il y a des relents de stigmatisation. Et si on l'exclut, on en fait fatalement une victime.

» Et puis cette affaire aura aussi valeur pédagogique pour de nombreux adolescents, qui comprendront qu'on ne peut pas raconter n'importe quoi sur les réseaux sociaux. »

PROPOS RECUEILLIS PAR C.M.

« **CE PAYS A BESOIN DE S'APAIER UN PEU, FAISONS L'ÉCONOMIE DE CETTE POLÉMIQUE, EN PERMETTANT À CETTE JEUNE FEMME DE CONTINUER THE VOICE** »

## Le maire de Nice appelle TF 1 à « prendre ses responsabilités »



LP/OLIVIER LEJEUNE

« **À LA MAIRIE DE NICE**, on a suivi de près la polémique Mennel, cette candidate de « The Voice qui avait mis en cause la responsabilité des pouvoirs publics dans un post sur Facebook au sujet de l'attentat du 14 juillet 2016, avant de désigner « le gouvernement » comme les « vrais terroristes ». Des messages dont cette étudiante en anglais, âgée de 22 ans et originaire de Besançon (Doubs), s'est finalement excusée mercredi soir. Sans éteindre sur les réseaux sociaux la polémique

entre les partisans de sa disqualification et ceux de son maintien, qui menacent de boycotter le télécrochet de TF 1.

Au cabinet de Christian Estrosi, où l'attentat de Nice reste un sujet très sensible, on ne plaide pas ouvertement pour l'éviction de la jeune femme. « Je comprends et partage l'émotion des victimes », nous a répondu le maire (LR, photo) de la préfecture des Alpes-Maritimes, que nous avons contacté ce jeudi. « Les responsables politiques ne doivent pas en surajouter ni instrumentaliser cela », ajoute l'édile avant d'envoyer la balle dans le camp de TF 1 : « C'est à la chaîne de prendre ses responsabilités. »

Au siège de la Une, la réflexion sur le maintien ou non dans la compétition de la jeune protégée de Mika était toujours en cours hier.

C.M.

EN ACCORD AVEC MLP, LES 2 BELGES PRODUCTIONS PRÉSENTENT

# LEE B

## 40 ANS !

EN TOURNÉE DANS TOUTE LA FRANCE  
INFOS ET RÉSERVATIONS : AGENCES ET POINTS DE VENTES HABITUELS

Photo : Pascal Ito - Design : www.pan-k.fr

www.michel-leeb.net

france bleu

michelleebofficiel